



L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE POUR SON POLE PETITE ENFANCE - MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE DAINVILLE

1 Educateur(trice) de Jeunes Enfants pour son dispositif du lien parents-enfant

Présentation Générale de l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille :

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 700 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

Présentation Générale du Pole :

Le Pôle Petite Enfance est constitué d'offres de service dédiés à l'accueil de jeunes enfants de la naissance à 6 ans sur l'ensemble du Département du Pas-de-Calais et regroupe des structures et/ou dispositifs relevant de la protection de l'enfance et du droit commun.

Différents professionnels œuvrent au quotidien et interviennent dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants, familles et assistants maternels.

Il demeure important de relever la diversité et la complémentarité des compétences de l'ensemble des professionnels, spécifiques dans le domaine de la petite enfance.

Le Pôle est composé de :

- Une Maison de la Petite Enfance comprenant : 4 unités de vie pouponnière et 1 unité d'hébergement 3-6 ans, un jardin d'enfants et un espace d'accompagnement du lien parents-enfant ;
- Un Service d'Accompagnement de Jour Petite Enfance (S.A.J.P.E) ;

- Un Service de Prévention et de Protection aux Ecrans (S.P.P.E) ;
- Un Relais Petite Enfance ;
- Une micro-crèche ;
- Un dispositif Accueil pour Tous

Description du poste à pourvoir

Fondement juridique du poste (obligatoire)

Le poste s'exerce dans le respect du cadre législatif et réglementaire suivant :

- ❖ **Code de l'action sociale et des familles (CASF)**, notamment les dispositions relatives à la protection de l'enfance, aux établissements sociaux et médico-sociaux et aux obligations de bientraitance
- ❖ **Décret n°2025-900 du 5 septembre 2025** : relatif à l'accueil des enfants de moins de 3 ans confiés au titre de la protection de l'enfance en pouponnière à caractère social autonome ou au sein d'un autre établissement social et médicosocial.
- ❖ **Articles L112-3** et suivants du CASF relatifs aux missions de la protection de l'enfance
- ❖ **Article L311-3** du CASF relatif aux droits des usagers
- ❖ **Décret du 26 novembre 2004** relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- ❖ **Décret du 15 mai 2007** relatif au projet d'établissement et à l'évaluation interne/externe
- ❖ **Code civil, articles 375 à 375-9** relatifs à l'assistance éducative et aux mesures de protection ordonnées par le juge des enfants
- ❖ **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, 1989)**
- ❖ **Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de l'ANESM** (bientraitance, participation, accompagnement des besoins fondamentaux, prévention des risques)
- ❖ **Règlement de fonctionnement de l'établissement**
- ❖ **Projet d'établissement et projet de service**
- ❖ **Protocoles internes** (sécurité, santé, transmissions, gestion des situations d'urgence)
- ❖ Obligations liées à la protection des mineurs, à la sécurité physique et affective, et à la prévention des violences
- ❖ Cadre légal des **visites médiatisées** (mesures judiciaires, administratives, droits de visite et d'hébergement)

- *Référentiel professionnel du diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DE-EJE)*

- *Arrêté du 19 août 2013 relatif au DE-EJE*

Cadre pédagogique et éthique d'intervention

L'éducateur de jeunes enfants inscrit son action dans le projet d'établissement et s'appuie sur les principes de la pédagogie Pikler-Lóczy :

- Observation fine et analyse éducative du développement de l'enfant ;
- Prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant ;
- Continuité et sécurité relationnelle ;
- Régulation émotionnelle et accompagnement des expériences de séparation ;
- Co-construction éducative avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires ;
- Aménagement d'espaces sécurisants, stimulants et adaptés ;
- Motricité libre et autonomie progressive ;
- Relation éducative stable, contenante et individualisée.

Dans le cadre du dispositif de soutien du lien parent-enfant, l'observation clinique et éducative constitue un outil central d'évaluation. L'éducateur de jeunes enfants contribue à l'analyse de la qualité des interactions parent-enfant, à l'identification des ressources familiales mobilisables et à l'élaboration des préconisations relatives au projet de l'enfant, conformément aux dispositions du décret du 5 septembre 2025 relatif aux pouponnières à caractère social.

Il veille à soutenir la place des parents tout en garantissant l'intérêt supérieur de l'enfant et la prise en compte de ses besoins fondamentaux.

Dans le cadre des visites médiatisées, l'éducateur de jeunes enfants garantit une posture neutre, contenante, sécurisante et non jugeante, permettant de soutenir la relation parent-enfant tout en assurant la protection du mineur. S'appuyant sur une observation clinique et éducative inspirée de l'approche Pikler-Lóczy, il analyse les interactions, repère les ressources familiales et contribue à l'évaluation du lien parent-enfant ainsi qu'à l'élaboration des préconisations relatives au parcours de l'enfant.

Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Hiérarchique :

L'éducateur de jeunes enfants exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique du cadre du dispositif du lien parent-enfant et de la direction du pôle.

Fonctionnel :

L'éducateur de jeunes enfants intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée notamment :

- d'une auxiliaire de puériculture
- de deux psychologues

Ceci étant, il/elle travaille avec l'ensemble des professionnels de la Maison de la Petite Enfance.

Finalité du poste

L'éducateur de jeunes enfants, encadre les visites médiatisées, accompagne la relation parent/enfant dans un cadre sécurisé, structuré et bienveillant.

Elle/il contribue à maintenir, restaurer et évaluer le lien parent-enfant, à identifier les ressources familiales mobilisables autour de l'enfant et à éclairer, par ses observations et analyses, les préconisations relatives au projet pour l'enfant et à son orientation, conformément aux dispositions du décret du 5 septembre 2025.

Missions principales

Dans le quotidien :

- Préparer, organiser et encadrer les visites médiatisées selon les décisions judiciaires ou administratives
- Accueillir les parents et l'enfant dans un cadre neutre, sécurisant et contenant
- Observer les interactions parent/enfant et analyser les besoins de chacun
- Soutenir la parentalité : guidance, valorisation, accompagnement des compétences parentales
- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant durant toute la visite
- Réguler les situations de tension, d'émotion ou de conflit
- Assurer des transmissions écrites et orales précises, objectives et professionnelles
- Rédiger les comptes rendus de visites, notes d'observation, rapports destinés aux partenaires, PAP
- Participer aux réunions de concertation, PAP, audiences et synthèses
- Soutenir la place du parent au sein de l'unité de vie
- Préparer l'enfant avant et après la visite (rituels, verbalisation, sécurisation)
- Travailler en lien étroit avec les familles, dans le respect du cadre judiciaire
- Contribuer à l'évaluation des capacités parentales, de la qualité du lien parent-enfant, des ressources familiales et à l'orientation du projet de l'enfant.
- Observer l'enfant dans son lieu de vie, dans le cadre des visites, ainsi qu'au domicile
- Animer des ateliers avec les parents
- Elaborer et participer aux projets institutionnels

Missions générales :

- Respecter et appliquer la réglementation en vigueur relative à l'accueil des mineurs dans le cadre de protection de l'enfance
- Contribuer au projet d'établissement, au projet de service et au règlement de fonctionnement
- Contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du Projet Pour l'Enfant
- Assurer la traçabilité des actions éducatives
- Transmettre une évaluation précise de la qualité du lien
- Concevoir et conduire des actions éducatives adaptées aux besoins spécifiques
- Favoriser un environnement éducatif structurant, stimulant et sécurisant
- Contribuer à l'éveil des enfants en favorisant un environnement adapté, repérant et stimulant
- Contribuer à la continuité éducative entre le lieu de vie des enfants et sa famille
- Participer à l'identification et à l'évaluation des ressources familiales et environnementales de l'enfant.
- Contribuer à l'évaluation pluridisciplinaire du lien parent-enfant au regard des besoins fondamentaux de l'enfant.
- Participer à l'élaboration des préconisations relatives au projet pour l'enfant et à son orientation.
- Contribuer au recueil des éléments nécessaires aux évaluations prévues dans le cadre du décret du 5 septembre 2025.

Compétences et qualifications requises
Qualifications Diplôme d'État d'Educateur de Jeunes Enfants exigé. Compétences professionnelles - Expertise du développement du jeune enfant et de la relation parent-enfant - Capacité d'observation fine et d'analyse - Maîtrise du cadre des visites médiatisées - Gestion des situations complexes, émotions, conflits - Conception et préparation d'espaces éducatifs adaptés - Travail en équipe pluridisciplinaire - Capacités rédactionnelles (objectivité, précision, neutralité) - Connaissance du secteur de la protection de l'enfance - Maîtrise de la pédagogie piagétienne Qualités personnelles - Bienveillance, disponibilité et sens de l'écoute. - Neutralité - Capacité à contenir, apaiser, réguler - Patience, stabilité émotionnelle et adaptabilité - Sens des responsabilités, rigueur, respect du cadre institutionnel. - Capacité à gérer des situations émotionnellement complexes - Respect du secret professionnel et du cadre judiciaire - Adaptabilité aux besoins spécifiques (TND, troubles de l'attachement, troubles psychiatriques des enfants ou des parents...)

Cadre d'exercice
• Poste de jour • Déplacements possibles • Participation aux réunions et formations internes

Type de contrat :

- Emploi à temps plein
- Ouvert aux contractuels et aux titulaires de la fonction publique
- Poste à pourvoir au 1er juillet 2026

Rémunération :

- Selon grille indiciaire de la Fonction Publique Hospitalière

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser avant le 30 Juin 2026 à :

recrutement.rh@epdef.fr

